



## RÈGLEMENT EN NUMERAIRE

Nous vous informons que la Régie est soumise aux règles de la comptabilité publique. Dans ces conditions les encaissements en numéraire sont limités à **300 €**. Ce montant est porté à **3000 €** pour les plaisanciers étrangers.

## RÈGLEMENT PAR INTERNET

Vous devez créer et vous connecter à votre Portail Usager sur [portail.portdegrimaud.fr](http://portail.portdegrimaud.fr)

Les étapes pour signer et payer votre contrat sont les suivantes :

### 1. Cliquez sur [Identifiant oublié](#) pour initialiser votre compte

The screenshot shows the 'Initialiser mon compte' page on the Port Grimaud website. At the top, there are navigation links for 'CRÉER MON COMPTE' and 'PLAN D'ACCÈS', and a UK flag icon. The main heading is 'Initialiser mon compte'. Below it, a sub-heading says 'Munissez-vous d'une de vos factures du port datée de moins de deux ans.' and 'Champs obligatoires \*'. The form contains the following fields and options:

- Numéro de compte client \***: Input field containing '9999'. Below it, the text 'Retrouvez votre numéro de client en bas d'une de vos factures'.
- Référence \***: Input field containing '9999999'. Below it, the text 'N° d'une de vos factures récentes ou n° de réservation, n° d'inscription en liste d'attente'.
- E-mail \***: Input field containing 'm.dupont@gmail.com'.
- Mot de passe \***: Empty input field.
- A checkbox labeled 'Accepter les termes et conditions d'utilisation \*' which is checked.
- A button labeled 'Initialiser mon compte' and a link labeled 'Je n'ai pas de numéro client'.

- Saisissez votre **Numéro de compte client** dans le champ indiqué
- Saisissez votre **Numéro de contrat** dans le champ « **Référence** »
- Saisissez votre adresse **E-mail**
- Saisissez le **Mot de passe** de votre choix
- Acceptez les **conditions générales d'utilisation**
- Puis cliquez sur **Initialiser mon compte**

Informations &  
renseignements

+33 (0)4 94 56 29 88  
[capitainerie@portdegrimaud.fr](mailto:capitainerie@portdegrimaud.fr)

Visitez notre site internet :  
[www.portdegrimaud.fr](http://www.portdegrimaud.fr)

## 2. Consultez et payez votre facture

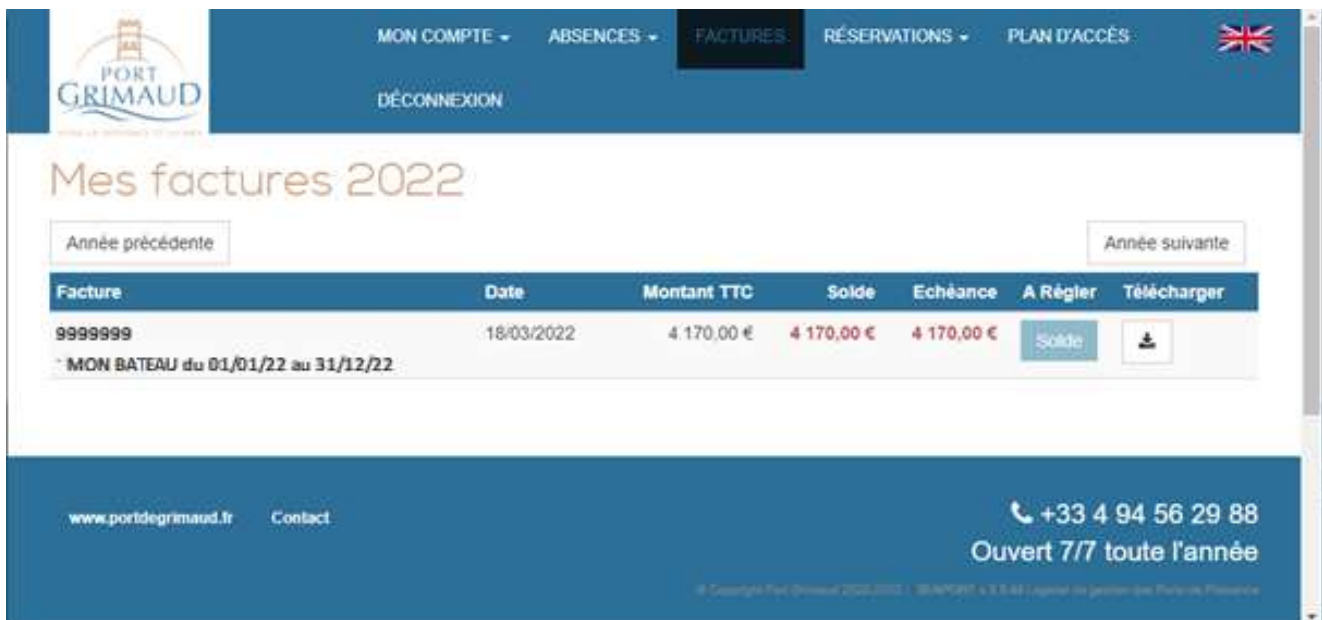
Après avoir initialisé votre compte, vous êtes automatiquement dirigé vers la page d'accueil du port, comme illustré ci-dessous.

Cliquez sur **Accéder à la liste des factures et régler en ligne**, situé au centre de votre écran.



Une fois sur la page illustrée ci-dessous, vous pouvez :

- **Télécharger** votre facture
- Et la régler en cliquant sur **Solde**



Cliquez sur le bouton **Paiement bancaire sécurisé par PAYFIP** (comme illustré ci-dessous) qui vous dirige vers la page de paiement en ligne du Trésor Public.



MON COMPTE ▾ ABSENCES ▾ FACTURES RÉSERVATIONS ▾ PLAN D'ACCÈS 

DÉCONNEXION

## Paiement bancaire

Vous êtes sur le point de payer : **4170 €**

Votre adresse de courriel : **m.dupont@gmail.com**

Accédez à la page de paiement sécurisé

**Paiement bancaire sécurisé par PAYFIP**

## SIGNATURE DE CONTRAT PAR INTERNET

Dans la barre de menu, sélectionnez **MON COMPTE**, puis sélectionnez dans le menu déroulant **Mes contrats** afin d'accéder à votre contrat de location.



MON COMPTE ▾ ABSENCES ▾ FACTURES RÉSERVATIONS ▾ PLAN D'ACCÈS DÉCONNEXION 

Mon compte  
Mes bateaux  
**Mes contrats**  
Mes documents  
Mes séjours

## Bienvenue sur le portail de Port Grimaud

Cet espace sécurisé vous permet de réaliser vos réservations, la consultation et le paiement de vos factures, ou encore votre inscription à la liste d'attente

 **Escale à Port Grimaud**

- Réserver un emplacement

 **Consulter vos factures**

- Accéder à la liste des factures et régler en ligne

 **Listes d'attentes annuelles**

- Inscription en liste d'attente pour l'attribution d'un contrat annuel d'amarrage.
- Consultez votre rang ou renouvelez votre inscription dans la liste d'attente

[www.portdegrimaud.fr](http://www.portdegrimaud.fr) Contact

+33 4 94 56 29 88  
Ouvert 7/7 toute l'année

<https://portail.portdegrimaud.fr/fr/mes-informations/mes-contrats> © Copyright Port Grimaud 2022-2023 - SEAPORT v 2.9.44 Logiciel de gestion des Ports de Plaisance